

# CAPa

## Palefrenier-soigneur

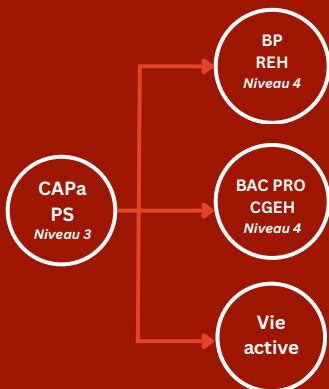


AgriCampus Laval

Diplôme délivré  
par le MASA  
N° RNCP : 38389

Habilitation du 11/05/2016

### Positionnement dans la filière



Formation en  
apprentissage



Être âgé(e) de 16 à 29 ans\*  
ou 15 ans si issu de 3ème



840 heures de formation  
générale et professionnelle  
sur 2 ans



Accessible aux personnes en  
situation de handicap avec  
accompagnement personnalisé



Candidatures  
de janvier à septembre



Diplôme du Ministère  
de l'Agriculture

### Objectifs de la formation

- Devenir **salié employé** dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au trot ou au galop, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.

### Modalités d'inscription

Remplir et renvoyer le **dossier de pré-inscription** ou **saisir votre candidature sur notre site internet**.

**A NOTER :** Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec une entreprise

### Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter à **partir de juillet de la 1ère année de formation**,
- La **formation annuelle** se répartit comme suit :  
**Entreprise : 35 semaines + 5 semaines de congés payés - CFA : 12 semaines.**  
*Une alternance de périodes en entreprise et au CFA\* (\*généralement, 1 ou 2 semaines par mois).*
- La semaine de cours commence le lundi à 10h ou 11h et se termine le vendredi à 15h ou 16h,
- La relation CFA/Entreprise/Famille :
  - **Le tuteur classe** fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
  - **Un formateur** se rendra en entreprise 1 fois/an,
  - **Le livret d'apprentissage** sera un suivi permanent sur les 2 lieux de formation.

### Modalités pédagogiques

- **Présentiel** et **alternance**,
- Travaux en **plateau technique** et **entreprise**.

### Poursuite d'études

Dans le cadre de la **filière cheval**, il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- Un **Brevet Professionnel Responsable d'une Entreprise Hippique (BP REH)**,
- Un **BAC**alauréat **PRO**fessionnel **Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique (BAC PRO CGEH)**,
- Un **Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAPa)** dans une autre spécialité.

**Chiffres clés**  
➔ À retrouver sur  
notre site internet



AgriCampus Laval

# Programme de la formation

## 3 MODULES GÉNÉRAUX = 416 heures

MG1	Histoire/Géographie - Éducation SocioCulturelle - Mathématiques - Informatique - Sciences Économiques Sociales Générales
MG2	Français - Education Physique et Sportive/Bio du sport
MG3	Anglais

## AUTRES DISCIPLINES = 62 heures

Pluri-activités	Soutien
Renforcement	Stage collectif - Sauveteur Secouriste du Travail

## 5 MODULES PROFESSIONNELS = 362 heures

MP1	Économie
MP2	Sciences et Techniques des équipements
MP3	Hippologie
MP4	Pratique Professionnelle
MIP	Module d'Initiation Professionnelle

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

- D'acquis antérieurs reconnus,
- De difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

## Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

Pour connaître la tarification, je me rends sur le site [www.agricampus-laval.fr/Espace Familles](http://www.agricampus-laval.fr/Espace Familles).

- Financement de la formation par l'entreprise ou son Opcv.

## Obtention du diplôme

L'examen se déroule en :

- **13 CCF (Contrôle en Cours de Formation)** :
  - 1 écrit (Mathématiques-SESG),
  - 12 oraux ou pratiques.
- **1 épreuve terminale** en Zootechnie : Oral.

## Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 à 29 ans \*(30 ans moins 1 jour)**, ou **15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat),
- Justifier d'**un contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'**une fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), rendez-vous sur le site [www.agricampus-laval.fr](http://www.agricampus-laval.fr)

## Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

[cfa.mayenne@educagri.fr](mailto:cfa.mayenne@educagri.fr)

[agricampus-laval.fr](http://agricampus-laval.fr)

## Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire  
CS 81319  
53013 Laval CEDEX

